



## ÉDITO

### Le mot de l'ancien maire : Jacques BOU



Dans le dernier bulletin de fin d'année, je vous annonçai que c'était mon dernier éditorial en tant que maire mais c'était sans compter avec le covid-19 qui, de façon insidieuse et impromptue, a bouleversé tous les plans du monde entier.

C'est ainsi que mon mandat qui devait prendre fin le 20 février 2020 a été prorogé jusqu'au 27 mai 2020, date de l'installation du nouveau conseil et de l'élection du **nouveau maire, Gérard PETIT**. Du fait de ce temps de prolongation imprévu de mon mandat, Monsieur le Maire a jugé utile de m'inviter à prendre part à cet éditorial sur deux sujets qui vont faire l'objet de mon propos, à savoir : le **baptême de la place des Combattants Tchadiens de la Colonne Leclerc** et les hommages à **Mesdames CESBRON et RIGAUDEAU**.

### **29 février 2020 : Baptême de la « place des Combattants Tchadiens de la Colonne Leclerc ».**

La météo incertaine de ce jour menaçait la tenue de cette cérémonie qui devait se dérouler, en partie, en plein air, derrière la mairie, dans la cour jouxtant le **Square des 21 otages**. Un instant d'accalmie d'une heure et demie environ permit néanmoins d'arriver à nos fins.

Nous pûmes ainsi accueillir les nombreux participants sur la place au son d'une musique improvisée d'un balafoniste tchadien. À côté des membres du conseil municipal, des anciens combattants toutlemondais ornés de leurs magnifiques décorations, des porte-drapeaux des communes de Maulévrier, des Cerqueux, d'Yzernay, de Toutlemonde et leur Président de section, des représentants des associations toutlemondaises,

des superbes animateurs de la SLA dirigés par M. Jacques COUTAND avec leurs tenues et leurs jeeps d'époque qui ont fait sensation, des collègues : Roland OUVRARD, maire d'Yzernay, Daniel BARBIER, maire des Cerqueux et Jacky GÉLINEAU, maire de Chanteloup-les-Bois, des autres personnalités telles que le député Denis MASSÉGLIA et trois représentants de l'Ambassade du Tchad en France, il y avait cinquante-deux Tchadiennes et Tchadiens qui ont tenu à être présents. Être là parce que c'est historique car c'est la première fois **qu'une commune française honore** de façon expresse des combattants africains de la dernière guerre mondiale et **aussi pour remercier les Toutlemondais(e)s, leurs élu(e)s et les anciens combattants d'avoir créé cette place**. Ces Tchadien(es) étaient venus du Canada, de Suisse, d'Abidjan, du Tchad mais surtout de la France : Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Chartres, Nantes, Lille et Le Mans pour revenir à l'histoire des Combattants Tchadiens de la Colonne Leclerc.



Il ne faut pas oublier qu'une partie d'entre eux ont constitué les bataillons de marche (BM1, BM2, BM3) qui ont combattu en Érythrée, en Syrie, en Palestine, en Cyrénaïque et en Égypte. Bref, on met également au pinacle des faits de guerre, les débarquements en NORMANDIE et DE PROVENCE mais on oublie que la

France Libre était d'abord africaine et notamment l'Afrique centrale avec comme fer de lance le Tchad. Et c'est cette Afrique-là qui, de victoires en victoires, a consolidé l'Armée Française et donné une crédibilité notoire au Général de Gaulle face aux alliés Américains et Britanniques.

Et c'est en ces termes que celui-ci complimenta le territoire du Tchad au moment de son ralliement à la France Libre : « Aujourd'hui, le 27 août 1940, 360<sup>ème</sup> jour de la guerre mondiale, je cite, à l'ordre de l'empire, le territoire du Tchad pour le motif suivant : sous l'impulsion de ses chefs, le gouverneur Félix ÉBOUÉ et le colonel MARCHAND, le Tchad a montré qu'il demeurerait, par excellence, une terre de Français vaillants. En dépit d'une situation militaire et économique particulièrement dangereuse, le territoire du Tchad a refusé de souscrire à une capitulation honteuse et décidé de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. Par son admirable résolution, il a montré le chemin du devoir et donné le signal du redressement de l'Empire tout entier ».

Avec tout le bonheur que cette reconnaissance de l'histoire a suscité auprès des Africains, je me suis senti fier d'être Toutlemondais. Une fierté que le président de la République, Emmanuel MACRON, par son exhortation, le conseil municipal par sa délibération et son implication dans la réalisation de l'évènement, les anciens combattants par leur profond soutien, lui donnent toute sa raison d'être.



### **Hommage à Madame Jacqueline RIGAUDEAU**

Je ne savais pas que lorsque j'étais allé la voir en décembre dernier, ce serait pour la dernière fois. Je me souviendrai toujours de sa présence régulière à la mairie, à l'étage où ses fonctions de secrétaire générale du club du Trézon l'amenaient souvent à faire faire des photocopies de ses comptes-rendus de réunion ou des préparatifs des animations pour les adhérent(e)s. Dix années au service du club qui font d'elle une grande dame au service de l'intérêt général. Son assiduité à la mairie prouve sa grande serviabilité et son sens des responsabilités de la fonction qu'elle avait. Avec sa disparition, nous perdons une des figures les plus attachantes de Toutlemonde. À sa famille, toute notre compassion.

### **Hommage à Madame Roseline CESBRON**

Elle était, à quelques mois près, la deuxième doyenne de la commune. Les riverains de la rue Marthe Formon ne la verront plus arpenter le trottoir, à son rythme, pour aller faire ses emplettes à la supérette et chez le boulanger. Le décès de Madame CESBRON me fait penser à la célèbre phrase du poète et écrivain africain, Hampaté bâ : « En Afrique, dans le village, lorsqu'un vieillard meurt, c'est toute une bibliothèque qui disparaît... ». En effet, lors de la préparation des 150 ans de notre commune, elle avait montré une mémoire prodigieuse des noms, des visages et des lieux dans le temps comme dans l'espace. Ce qui permit à la commission de déchiffrer et d'identifier les très nombreuses photos reçues à cette occasion. À ce titre, elle est bien une bibliothèque qui disparaît. Les restrictions du confinement ont fait que nous n'avons pas pu l'accompagner à sa dernière demeure comme on l'aurait voulu. Paix à son âme et toutes nos condoléances à tous les proches.

### **Le mot du nouveau maire : Gérard PETIT**



C'est une nouvelle équipe, élue le 15 mars 2020 par les Toutlemondais dans un contexte très particulier, qui a été mise en place le 27 mai, là aussi dans des conditions spéciales, la pandémie du Covid-19 s'étant incrustée dans l'actualité de ces derniers mois.

Sans doute pressé de mettre l'équipe, adjoints et conseillers dans les meilleures dispositions pour leurs futures activités, j'ai oublié, lors de ce conseil, de remercier Jacques Bou pour son rôle de maire sur ces deux derniers mandats. Je tenais à ce que cela soit réparé dans cette édition. Profitant de finances disponibles, Jacques a poursuivi la transformation de notre commune. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des réalisations effectuées ni sur l'inoubliable fête des 150 ans de la commune de Toutlemonde. Cette fête reflétait d'ailleurs bien son image : travail collectif, volonté d'aller de l'avant, mais chaleur humaine avant tout. Avec l'inauguration de la place des combattants tchadiens de la colonne Leclerc, il aura amené l'histoire de la France et de l'Afrique aux portes de la mairie de Toutlemonde. Quel symbole ! C'était notre maire, Jacques Bou, l'humaniste, celui qui avant tout privilégie l'homme et les valeurs humaines. Et je suis sûr qu'il ne changera pas. Bonne retraite Jacques.

Maintenant, c'est une nouvelle page qui se tourne. Une nouvelle page, une nouvelle équipe qui se met en place. Une nouvelle équipe qui s'est retrouvée tout de suite dans l'actualité et dans le concret, en réalisant, avec les bonnes volontés de l'ancien conseil, la distribution de masques à la population le samedi 16 mai à la salle des sports.



Les membres de l'ancienne équipe qui repartaient ont dû aussi gérer sous la tutelle de Jacques Bou les différentes phases de **déconfinement** dont la mise en place de protocoles qui devaient être retravaillés toutes les deux semaines ainsi que l'accompagnement de nos agents d'animation dans cette période inhabituelle. J'en profite pour remercier l'École, l'OGEC et l'Île aux Enfants pour leur réactivité, leur travail collectif, leur dynamisme et leur volonté de mener au mieux les différentes étapes du déconfinement. Le personnel administratif, le personnel d'animation et les agents techniques, ont dû s'adapter et rattraper le retard pris pendant le confinement. Ils ont répondu présents. Les vacances approchent et tout devrait reprendre son rythme normal. D'autant que le matériel, en particulier le faucheur-broyeur, qui nous avait lâché au mauvais moment est redevenu opérationnel.

La reprise n'est pas encore complète et chacun attend la nouvelle étape promise le 11 juillet. En attendant, la municipalité a autorisé depuis le 22 juin, l'utilisation des jeux et des bancs dans les espaces publics, et a permis aux associations l'utilisation de la salle des sports et de la salle du stade. Cependant, ces nouvelles libertés doivent encore s'accompagner d'un certain nombre de précautions : espacement, port du masque en salle pour les inactifs, limitation à dix personnes maximum et bien sûr respect des gestes barrières. Chacun doit se sentir responsable de cette lutte contre le virus qui n'a pas encore disparu de notre département.

Malgré cette pandémie et les obligations afférentes, la nouvelle équipe municipale s'est réunie à plusieurs reprises. Un des sujets majeurs a été le vote du budget et du **taux des impositions locales** lors du conseil du 1<sup>er</sup> juillet. Cette année, la municipalité ne pouvait pas modifier le taux de la taxe d'habitation qui a été gelée par l'État. Seules les taxes foncières, qui représentent environ la moitié des revenus, pouvaient être adaptées. Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 0,7% les taux de taxe foncière du bâti et du non bâti. Pour un contribuable qui payait auparavant la taxe d'habitation et la taxe foncière, cela est équivalent à une augmentation de l'ordre de 0,35% de ces deux taxes. Cette augmentation, inférieure à celles des années précédentes, a été motivée par la prise en compte des besoins financiers de la commune, au vu de la diminution des dotations, mais elle a été pondérée en vue de la crise financière qui s'annonce.

Dans notre prospectus de campagne, notre équipe électorale avait indiqué vouloir favoriser votre

participation à la vie communale. Le principe des « **personnes ressources** » est reconduit. Il s'agit de participer au travail des différentes commissions communales que vous trouverez dans le dépliant de présentation du conseil municipal de ce nouveau mandat.

Chacun d'entre vous peut selon ses connaissances apporter un plus à la réflexion des conseillers.

Si vous êtes bricoleur, la commission bâtiment vous correspond.

Vous êtes créatif, vous connaissez bien l'édition, c'est la commission communication qui vous conviendra. Vous êtes parents tout simplement. C'est parfait pour la commission vie scolaire.

Vous le voyez, les besoins et les opportunités sont nombreux et ne peuvent être détaillés dans ce mot du maire. Ainsi, nous avons prévu de vous présenter, à vous futures personnes ressources convaincues ou encore indécises, les différentes commissions municipales le samedi 5 septembre à 10 heures dans la salle du conseil. Nous comptons sur vous.

### Réunion pour les personnes ressources

Samedi 5 Septembre 2020, à 10h00

en salle du conseil.

Mais nous avons voulu aller encore plus loin et vous impliquer dans nos réalisations, aussi bien pour les propositions que pour les choix. C'est l'objectif du mécanisme « **Projets Citoyens** ».

Vous pouvez en tant que quartier, association, groupement ou simplement citoyen, suggérer un aménagement communal que vous souhaiteriez voir se réaliser. Ces projets seront travaillés par la commission adéquate avec votre concours. Puis ils seront présentés pour que les Toutlemondais puissent voter. Les projets plébiscités et qui rentreront dans le budget global alloué à ces projets citoyens seront inscrits dans les réalisations de l'année à venir.

Cette année, au vu du retard de mise en place du conseil, l'échéancier est le suivant :

- ♦ Dépôt des pré-projets auprès de la mairie : 31 août.
- ♦ Première analyse des pré-projets, au fur et à mesure de leur arrivée, par la commission « perspectives et projets », avec interview éventuelle, pour sélection et répartition aux différentes commissions. Fin au plus tard : mi-septembre.
- ♦ Travail des commissions sur leur propre projet et sur au maximum deux autres pré-projets, en vue de préciser

leur contenu et leur coût. Présentation de la liste des projets soumis au vote : fin novembre.

- ♦ Vote en décembre. Clôture des votes le 20 décembre.
- ♦ Dépouillement début janvier, avec annonce des projets retenus lors des vœux aux Toutlemondaï 2021.

Les projets à proposer doivent avoir un coût prévisionnel inférieur à 15 000 €. Les projets à moindre coût auront plus de chances de passer. Nous attendons avec impatience vos propositions et nous vous souhaitons de fructueuses réflexions estivales.

Si la municipalité a bien abordé des sujets qu'elle envisageait, comme celui énoncé ci-dessus, il en est d'autres qui se sont imposés. C'est le cas de la **boucherie-supérette**.

En effet, M. Sylvain Charrier est venu nous annoncer que le repreneur envisagé n'avait pas souhaité poursuivre. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de cette situation.



Autre sujet d'inquiétude, la difficulté de plus en plus grande de trouver des personnes souhaitant s'engager dans les différentes **associations** de notre commune. Et pourtant ces associations sont le poumon de notre village. Sans elles, Toutlemonde ne serait qu'une « commune dortoir ». Ce sont elles qui animent notre commune. Notre commune n'est pas riche, car elle n'a jamais eu de taxe professionnelle conséquente, et ainsi seule la participation bénévole de ses habitants, au sein des associations, a permis à de nombreuses activités de se développer sans coûts excessifs.

J'espère que les Toutlemondaï(e)s prendront conscience de cette richesse associative et s'investiront dans celles-ci pour que notre commune reste une commune attractive et active.

Côté pratique, la municipalité a mis en place un **N° d'urgence**, qui peut être appelé en dehors des heures d'ouverture du secrétariat. Ce N° est le 06 72 07 09 59.

Au 6 juillet, les **horaires de l'agence postale** communale seront modifiés pour les mercredis. La poste sera ouverte de 14h15 à 16h45 et sera fermée le matin.



À noter que la poste vient de s'associer à l'opération **Masque Solidaire**. Vous pouvez ainsi déposer du tissu à l'agence postale communale et aussi retirer gratuitement, sous conditions d'éligibilité, des masques en tissus.

Ce deuxième trimestre a vu le décès de **Jean-Claude BOILEAU**, ancien adjoint de la commune.

C'est tout naturellement que je me suis adressé à Jean-Claude PERRAIN, maire honoraire de la commune, pour intégrer quelques mots dans ce flash que voici :

« *Un Voisin, un Ami.*

*Nous habitons Chemin Saint-Michel près du dépôt de matériaux du maçon. Un jour, le chemin se transforme en Avenue du Trézon et le dépôt de matériaux disparaît pour laisser la place à un terrain constructible acheté par deux "Saumurois" : Jean-Claude et Annick et leurs deux enfants : Yann et Pascal. Ce furent nos premiers voisins, qui devinrent nos amis.*

*Nous nous retrouvions assez régulièrement le week-end quand Jean-Claude n'avait pas de match de football, en tant que goal du SOC, puis plus tard, comme entraîneur dans plusieurs communes, dont Toutlemonde.*

*En 1989, Jean-Claude entre au conseil municipal à la commission des sports, puis en 1995, il entame un deuxième mandat comme adjoint aux sports et membre de la commission des finances. Étant maire durant cette période, ce fut l'occasion de nous retrouver plus souvent. Durant son action au service de la commune, Jean-Claude a été très apprécié par tous ses collègues du conseil, mais également par les Toutlemondaï. Pour ma part, ce fut un précieux collaborateur.*

*À l'occasion de son départ sans retour, je lui souhaite "bon voyage". À Annick, ses enfants et petits-enfants, je transmets toutes mes amitiés. ».*

Je m'associe à ces condoléances auprès de sa famille. Mais je sais le bon souvenir que garderont ses amis. Savoir que son équipe de jeunesse est venue lui dire un au revoir au funérarium montre l'amitié qu'avait su développer Jean-Claude.

Je vais finir ce long mot du maire en vous souhaitant de très bonnes vacances estivales et un déconfinement le plus abouti possible.

**Prenez bien soin de vous et de vos proches.**

# Conseils Municipaux

Novembre 2019

## Contrat VEOLIA - Vérification annuelle

Contrat avec l'entreprise VEOLIA pour le contrôle et l'entretien des hydrants (bornes incendie) localisés sur le périmètre de la collectivité. Le nombre d'hydrants sur la commune est de 14.



Décembre 2019

Atelier Fromenta : Le cabinet Média-métré, situé à Maulévrier, a été retenu pour effectuer la mission de maître d'œuvre (mission complète : déclaration + plans + appel d'offres + suivi de chantier : 9,5 % du montant du projet : soit 4 512,50 € HT pour « l'aménagement d'un atelier municipal ».



Janvier 2020

## AdC : développement des communes rurales

Le conseil de communauté, lors de sa séance du 18 novembre 2019, a décidé d'attribuer à la commune de Toutlemonde un fonds de concours d'un montant maximum de 12 500 €, pour l'installation de sanitaires publics, Place Abbé Drilleau. Ce montant représente 44 % de la dépense actuelle, reste à la charge de la commune : 16 789,08 € HT.

## Aménagement du cimetière : choix des entreprises

L'extension du cimetière va permettre l'installation de tombes traditionnelles et la possibilité de nouvelles inhumations : columbarium, cavurnes, jardin du souvenir, tombes écologiques, enfouissement d'urnes biodégradables. Pour réaliser cette extension, des travaux de maçonnerie, de travaux publics, de paysagistes et de clôture sont nécessaires.

Le coût de l'aménagement (sans les clôtures) s'élève à 63 233,02 € HT, 75 879,62 € TTC.

M. le Maire rappelle que le montant d'attribution DETR 2019 s'élève à 25 334,04 € (taux 35 %) sur des dépenses subventionnables à hauteur de 72 382,96 € HT.

## Ressources humaines : Agence postale

Mme Bouchra BADDOUH a été recrutée, à temps non complet : 20 / 35èmes en tant qu'adjoint administratif territorial stagiaire, catégorie C, à compter du 2 janvier 2020.

## Acquisition d'un photocopieur

Acquisition d'un photocopieur A3 DM BHC458, moyennant le prix d'acquisition de 5650 € HT pour un coût de copie de 0,0028 € HT noir et blanc et de 0,027 € HT couleur, pour une durée de cinq ans.



Février 2020

## Convention de balayage 2020 - 2024

Le conseil municipal a approuvé les termes de la convention constitutive du groupement de commandes à passer, avec les communes de Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Chanteloup-les-Bois, La Romagne, La Séguinière, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Paul-du-Bois, Somloire, Toutlemonde, Trémentines et Vezins et désignant l'Agglomération du Choletais comme coordonnateur chargé de la passation et de la notification des marchés.



## Opération d'extension de l'éclairage public

Le conseil municipal accepte les travaux de « Renouvellement éclairage terrain pétanque » (montant de la dépense : 7 284,41 € net de taxe). La commune versera au SIÉML un fonds de concours à hauteur de 5 463,31 € net de taxe.



Mai 2020

## Atelier Fromenta

Attribution du marché pour un montant total général qui s'élève à 53 563,83 € HT. S'ajoutent les frais d'honoraires à hauteur de 4 512,50 € HT.

## Extension du cimetière

Après une consultation des entreprises, une réunion de préparation s'est déroulée le 13 janvier 2020. Ce fut l'occasion de s'assurer avec les entreprises retenues de la complétude des travaux et de construire un planning. Ce dernier indiquait une fin des travaux à la mi-mai.

Si les premières activités se déroulèrent normalement, le confinement pour le coronavirus suspendit malheureusement les travaux.



À ce jour, une grande partie des travaux publics et de la maçonnerie est réalisée (décaissage, empierrement des allées, élévation des murs et pose du portail...), les travaux paysagers sont reportés à l'automne pour éviter d'avoir à entretenir et arroser des plantations toutes récentes pendant l'été.



## Concours des maisons fleuries

Le concours est mis en place avec une présélection début septembre et un passage du jury à mi-septembre avec la participation active et bienvenue des lauréats des années passées.



## Chemin des prairies

Afin de ne pas effrayer le troupeau de vaches le long du chemin des prairies, nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse.



## Entretien

Rappel : chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif en maintenant la partie « pieds de murs » en bon état de propreté, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément à l'arrêté municipal pour les pieds de mur et trottoirs.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage des adventives du pied de murs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'emploi des produits phytosanitaires (désherbant...) est interdit sur le domaine public.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. Il est expressément défendu d'évacuer les produits de ce balayage dans les bouches d'égout ou avaloirs.

L'abandon de tailles et mauvaises herbes ou tonte sur l'espace public est interdit.

La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, leur facturer les frais de nettoyage et d'évacuation des déchets.

## Animation

L'animation bilan de santé du Trézon et découverte de la biodiversité de la zone humide qui était prévue avec le CPIE et l'école Louis Ferrand en avril est repoussée à une date ultérieure.



## Commission Développement communal

### PROJET SALLE POLYVALENTE



Un des projets de ce mandat est la construction d'une salle polyvalente.

Nous allons nous appuyer sur le travail très important qui a été fait pendant le mandat précédent mais nous devons remettre l'ouvrage sur le métier car le coût prévisionnel est trop important pour la commune. Nous devons trouver des solutions plus économes.

Cette salle devra être adaptée à encore plus d'activités. Nous allons devoir imaginer d'y faire côtoyer le festif, le culturel bien sûr, mais aussi d'autres activités sans rapport. C'est, nous l'espérons, la solution pour obtenir des subventions, ce qui est de plus en plus difficile.

La commission a du pain sur la planche pour les deux ou trois années à venir.

Les personnes ressources seront bien sûr les bienvenues pour nous aider à mettre sur pied ce projet.

## Commission Communication

Nous sommes cinq membres de cette commission qui a en charge :

- les publications de la commune (Flash trimestriel et bulletin annuel),
- la mise à jour et l'alimentation du nouveau site Internet,
- les relations avec la presse locale,
- le livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants.



Nous nous sommes déjà rencontrés à l'occasion de la parution du Flash que vous avez sous les yeux, et les idées ne manquent pas pour réaliser l'actualisation de nos supports actuels, mettre en place une communication à destination de tous les citoyens de la commune comme nous nous y sommes engagés lorsque nous avons souhaité nous présenter à vos suffrages.

Toutefois, nous avons besoin de vous pour rendre cette communication attrayante, utile et répondre à vos besoins d'information ! Aussi, n'hésitez pas à nous faire remonter vos infos, vos bonnes adresses et tous les liens que vous jugeriez intéressants via le secrétariat de mairie à l'adresse suivante : [mairie-sq.toutlemonde@wanadoo.fr](mailto:mairie-sq.toutlemonde@wanadoo.fr).



## PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



Le précédent mandat a vu l'approbation de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui dresse les lignes directrices de l'aménagement du territoire de l'agglomération pour les quinze ans à venir.

Dès l'automne, l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui remplacera le PLU en vigueur aujourd'hui, se poursuivra.

Le PLUI est un document qui répertorie toutes les pratiques autorisées au niveau de la construction dans l'AdC (Agglomération du Choletais), dans le respect du paysage local et des normes environnementales.

C'est un très gros dossier qui devrait être validé en 2023.

Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet au cours du mandat.



La période que nous venons de vivre a mis un peu plus en avant l'importance du lien et de l'entraide entre les habitants. Beaucoup de gestes réalisés ces dernières semaines ne l'étaient pas avant. Il est donc important de ne pas retomber dans le passé et de s'organiser pour apporter encore plus d'aide et de soutien aux autres.

En complément du CCAS, dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles, nous vous proposons de participer à un groupe de réflexion **sur l'aide que chacun pourrait apporter à l'autre.**

Les possibilités d'aides sont multiples :

- accompagner les plus démunis ou les personnes en difficulté passagère,
- orienter vers le service approprié (local ou extérieur),
- former à l'accès aux différents services en ligne (CAF, CPAM, MSA, pôle emploi, impôts, permis conduire, Carsat, etc...), à la constitution de dossier et au remplissage de formulaire,
- rédiger un courrier (écrivain public),
- aider aux devoirs,
- garantir la mobilité (ce service est déjà assuré par Toutlemonde Solidarité Transport),
- organiser des permanences de services publics ou autres,

... et toute aide pouvant faire aboutir un projet ou une idée.

Quelles que soient vos compétences, votre envie d'aider suffira. Venez participer à ce groupe de réflexion. Nous vous donnons rendez-vous le :

**Vendredi 11 septembre**

**à 20h30 à la Mairie**

Dès maintenant, si vous avez besoin d'aide ou si vous souhaitez communiquer avec nous, envoyez un mail à [toutlemonde.aide@gmail.com](mailto:toutlemonde.aide@gmail.com) ou adressez-vous à La Poste qui servira de relais à votre demande.



Nous sommes quatre membres au sein de cette commission qui a en charge les relations avec les différentes structures de la commune en lien avec les enfants : l'école, la cantine, la périscolaire, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), l'animation du Conseil Municipal des Enfants.

Elle comprend également les relations avec les structures intercommunales telle que le CSI Chloro'fil.

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, les sujets de réflexion ne manquent pas :

- Renouvellement de l'appel d'offre de repas pour la cantine pour les trois ans à venir,
- Mise en place du compostage en lien avec l'Agglomération du Choletais,
- Renouvellement des jeux de la pause méridienne,
- Projets en cours à l'initiative du CME (Conseil Municipal des Enfants).

Par ailleurs, avec l'épidémie de Covid-19 et les différentes mesures de déconfinement depuis le 11 mai dernier, les deux commissions (l'ancienne et la nouvelle) ont travaillé de concert pour pouvoir être réactifs et permettre à un maximum d'enfants de profiter du restaurant scolaire dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Des rencontres ont déjà eu lieu entre les différentes structures et la nouvelle équipe municipale afin de permettre de faire plus ample connaissance et d'évoquer les projets en cours et à venir, travail qui ne demande qu'à être poursuivi !

### Conseil Municipal des Enfants

Le contexte sanitaire a eu pour conséquence l'interruption des activités du CME.

Les rencontres programmées les samedis 28 mars et 16 mai 2020 ont été annulées.

Tout rassemblement étant proscrit, les animations de la chasse aux œufs (05/04/20) et le tournoi multisports + chasse aux trésors (06/06/20) ainsi que la potentielle sortie ont été déprogrammées.

Concernant le renouvellement des membres du CME, initialement en juin, le déroulement et la date de l'élection sera arrêtée en concertation avec l'école Louis FERRAND.

Le projet phare de cette institution est l'installation d'un skate Park. Les échanges et rencontres sur ce sujet se poursuivront dès que les contraintes sanitaires seront levées.

En attendant un fonctionnement habituel, merci aux enfants, parents et l'école Louis FERRAND pour leur soutien et leur investissement.



## Commission Patrimoine communal

### Futur atelier technique municipal

Après l'acquisition du bâtiment par la commune, il y a eu en quelques mois des travaux de couverture, gouttière et de clôture de la parcelle. À présent, la réhabilitation et mise aux normes de ce dernier ont été confiées au maître d'œuvre Média-métré (déclaration, plan, appel d'offres, suivi de chantier).

Une consultation des entreprises a été effectuée sous la forme d'une procédure adaptée.

Pour ce faire, des entreprises ont été consultées et une remise des plis a eu lieu le 21/02/2020 à 18 h.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants : l'offre la plus économique la plus avantageuse, délais d'exécution rapprochés et planning détaillé. Puis le 22/02/2020, les membres de la commission Budget se sont réunis pour l'ouverture des plis. Le cabinet Média-métré a procédé à l'analyse des offres.

Ci-dessous le tableau d'analyse des offres remis par la maîtrise d'œuvre aux membres du conseil municipal et validé le 12/03/2020.

Nom du lot	Montant HT	Entreprises moins disantes
<b>LOT 1</b> – Terrassements VRD	13 717,00 €	SARL PAVAGEAU TP
<b>LOT 2</b> – Démolition Gros œuvre	5 481,85 €	LEFORT CONSTRUCTION
<b>LOT 3</b> – Ossature bois Bardage	8 190,50 €	SARL BATIBOIS
<b>LOT 4</b> – Menuiseries aluminium Métallerie Menuiseries bois	8 913,10 €	SARL UZUREAU FRERES
<b>LOT 5</b> – Cloisons sèches Plafonds suspendus	3 308,82 €	SARL NOUET PLAQUISTE
<b>LOT 6</b> – Revêtements de sols Carrelage Faïence	2 999,06 €	ARNAUD CESBRON
<b>LOT 7</b> – Peinture	1 773,50 €	SARL LCB DECO
<b>LOT 8</b> – Électricité Plomberie Chauffage Ventilation	9 180,00 €	BOISSINOT
<b>COÛT CONSTRUCTION HT</b>	<b>53 563,83 €</b>	

Le montant total s'élève à 53 563,83 € HT, s'ajoutent les frais d'honoraires à hauteur de 4 512,50 € HT = 58 076,33 € HT, **69 691 € TTC**.

Une subvention de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sera attribuée à la commune.

Une réunion de chantier aura lieu le lundi 20 juillet et les travaux débuteront courant septembre.

### Église : restauration des vitraux

Les fenêtres de l'église sont garnies de vitraux ornementaux et géométriques (vitrierie).

*Les aspects techniques* : Les vitraux du chevet N° 0, 1 et 2 sont « ornementaux », tandis que les vitraux du chevet N° 3, 4, 5 et 6 sont géométriques dits « vitrierie géométrique ». La nef est garnie de vitraux géométriques rectangulaires à l'exception du vitrail N° 7 qui est ornemental.

*Constat* : Plusieurs vitraux présentent des verres brisés, des réparations peuvent être réalisées sur place. Concernant le vitrail N° 10, nous remarquons une dislocation des panneaux de vitraux engendrée par la déformation de l'armature qui supporte ces panneaux de vitraux (barlotière).

Une dépose complète du vitrail permettra la restauration de la structure métallique et les vitraux seront remis en ordre en atelier spécialisé.

Afin de réaliser ces travaux, deux entreprises ont été retenues pour un montant total qui s'élève à 9 660 € TTC.

Les travaux débuteront mi-septembre, début octobre.

## Équipements sportifs

Comme chaque année, un entretien est effectué sur le terrain de foot. Pour le moment le désherbage mécanique et le regarnissage du terrain ont été réalisés fin mai 2020. Au cours de l'hiver, un décompactage à broche ainsi qu'un sablage seront effectués. Un planning annuel est prévu pour les engrais. Pour information le terrain est interdit en dehors des entraînements officiels et des compétitions.



## Commission Animation Vie associative

La commission réaffirme sa volonté de soutenir et d'accompagner les associations sportives et culturelles ainsi que les bénévoles qui y œuvrent, de répondre selon nos moyens à leurs besoins.

De rencontrer les associations pour préparer le calendrier semestriel, d'échanger sur leurs problématiques en essayant d'y répondre au mieux. D'être présent lors de vos manifestations pour vous encourager.

De proposer des manifestations pour contribuer au dynamisme de notre commune en y associant les Toutlemondais.

D'organiser la cérémonie de l'accueil des nouveaux Toutlemondai(e)s.

### Repas des aînés

*Samedi 10 Octobre 2020  
au pôle enfance*



**Samedi 26 septembre 2020**

**Randonnée Pédestre**



## Commerce local

Même si nous ne pouvons que regretter la fermeture temporaire de la supérette, nous sommes heureux de bénéficier de l'excellent service de nos boulangers. Céline et Nicolas GACHIGNARD ont réouvert la boulangerie il y a un peu plus d'un an. La qualité de leur pain et le service apporté sont reconnus par les Toutlemondais.



Le service étant pour eux primordial, ils vous proposent quelques produits de dépannage que vous pouviez acheter auparavant à la supérette : café, sucre, farine, sel, essuie-tout, œufs mais aussi du lait, de la crème, du fromage, des boissons, gâteaux sucrés et salés, etc. Tant qu'il n'y a pas de supérette, ils vont certainement encore développer l'offre. N'hésitez pas à leur dire si vous pensez à d'autres produits importants qu'ils ne proposent pas encore.

Ils ont même trouvé un partenaire pour vous fournir des fruits et légumes. Vous trouverez un bon de commande à la boulangerie à donner avant le dimanche midi. Vous pourrez récupérer votre commande à partir du mardi en fin de matinée.



Dès leur arrivée à Toutlemonde, Céline et Nicolas ont montré leur dynamisme commercial. Les offres présentées à l'entrée de leur magasin en sont un bon exemple.

N'hésitez pas à goûter les galettes sablées maison vendues sous trois formats. Il en faut pour tout le monde !



N'oubliez pas l'adresse : « Du Blé au Pain », place de la mairie. Céline et Nicolas vous accueillent dès 7 h le matin avec du bon pain frais et des croissants chauds... Malgré la période très compliquée, ils ont assuré. Bravo et merci !

Retrouvez-nous sur :

 [facebook.com/dubleaupain](https://facebook.com/dubleaupain)

## Distribution de masques à la population toutlemondaise



Le 16 mai dernier, la municipalité organisait une distribution de masques lavables pour l'ensemble des habitants de la commune. À raison de deux masques par habitant, un fourni par l'Agglomération du Choletais, et l'autre de fabrication locale réutilisable acheté par la commune.



Ce fut l'occasion pour les deux conseils, l'ancien pas encore parti et le nouveau pas encore installé, de faire tâche commune afin de participer à la protection de la population dans une ambiance agréable à la salle des sports



Pendant le confinement, face à la pénurie d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour les soignants et à l'initiative d'une Toutlemondaise, Christine MORILLE, un certain nombre de couturières bénévoles s'est lancé dans la confection de surblouses en tissu à partir de tissus de récupération.



Ces surblouses ont été distribuées à l'EHPAD de La Tessoualle, ainsi qu'aux Services de Soins Infirmiers À Domicile de Montilliers et La Tessoualle.



Les soignants en ont fait bon usage disposant ainsi d'un stock de protection bien utile en ces temps de pandémie.



Un grand merci à tous ces bénévoles du cœur !

**En juillet, une NOUVEAUTÉ gratuite pour tous : le FESTI'tour !** Des animatrices viennent sur votre commune les lundis 13 et 27 juillet pour vous proposer de déjeuner avec elles, chez vous. Elles continueront leur escapade en proposant aux habitants une balade à vélo à 15h. À 15h30, le Festi'bus proposera ses animations à l'aire de jeux à côté de la salle des sports et pour finir la journée, un apéritif sans alcool sera offert.

Pour les **jeunes** de 11 à 17 ans, venez vivre un été animé ! Les anims et les jeunes ont prévu des activités : canoë-kayak, skate parc, bricolage quilting, ventrigriss (10-11 ans), robotique, freestyle foot, soirée barbecue... et bien d'autres animations à découvrir sur le site. Inscriptions dès le samedi 20 juin 2020.

Le **Relais Assistants Maternels** organise une matinée gratuite le vendredi 17 juillet 2020 de 9h30 à 11h pour échanger et proposer vos idées pour les matinées d'éveil de la rentrée. Parents et professionnels de la petite enfance, vous êtes les bienvenus. Une seconde matinée, plus ludique sera proposée le mardi 28 Juillet 2020 de 10h à 11h. Pour cette matinée votre inscription est nécessaire.

Tournoi amical de Pétanque le mercredi 26 août 2020. Début des inscriptions 13h30 au terrain de la salle des sports à la Vallonnerie de Nuaille. Tarif : 2€/joueur. En cas d'intempéries (canicule ou pluie) le tournoi sera annulé.

**Vendredi 28 août 2020**, de 18h30 à 22h30, au jardin du CSI Chloro'fil à Nuaille, la **Fête de fin d'été** sera l'occasion de voir et revoir les moments phares de l'année 2019 et 2020. À partir de 19h45, nous vous proposons de pique-niquer avec votre vaisselle, s'en suivra le cinéma plein air avec la projection du film Yao avec Omar Sy. Inscriptions conseillées. Gratuit - Pour tous publics.

Contacts, informations et inscriptions :  
40 bis rue de la Libération 49340 NUAILLÉ  
Tel. 02 41 55 93 41  
[chlorofil@wanadoo.fr](mailto:chlorofil@wanadoo.fr)  
<http://csichlorofil.centres-sociaux.fr>



Retrouvez nos actualités  
sur le site Internet !  
**Fermeture estivale 1<sup>er</sup> au 23 Août  
2020 inclus**

# Calendrier des manifestations du second semestre

Juillet 2020		
Samedi 4	MAM Éveil et Malice	Portes ouvertes de 9h30 à 12h
Lundi 13	CSI Chloro'fil	Festi'Bus (derrière la mairie) de 14h à 18h30
Lundi 27	CSI Chloro'fil	Festi'Bus (derrière la mairie) de 14h à 18h30
Août 2020		
Lundi 31	École Louis Ferrand	Pré-rentree et temps de rencontre pour les petites sections
Lundi 31	Badminton	Reprise des entraînements
Septembre 2020		
Mardi 1 <sup>er</sup>	École Louis Ferrand	Rentrée des classes
Jeudi 3	École Louis Ferrand	Réunion de présentation des associations APEL et OGEC
Samedi 5	Municipalité	Réunion pour les personnes ressources
Samedi 5	Concorde Basket	Assemblée générale
Vendredi 11	Municipalité	Réunion « Vous avez besoin d'aide »
Samedi 12	Union Saint-Pierre Toutlemonde Maulévrier (foot)	Assemblée générale à 11h à Saint-Pierre
Septembre	École Louis Ferrand	Fête de la rentrée
Samedi 19	Pétanque Loisirs	Concours de pétanque, ouvert à tous
Vendredi 25	Gymnastique	Assemblée générale
Samedi 26	Zoodo Toutlemonde Yargo & Municipalité	Randonnée pédestre
Octobre 2020		
Samedi 10	Municipalité	Repas des aînés
Vendredi 16	Municipalité	Accueil des nouveaux Toutlemondais
Novembre 2020		
Novembre	École Louis Ferrand	Assemblée générale de l'OGEC et l'APEL
Mercredi 11	Anciens combattants	Commémoration à Toutlemonde et ensuite des quatre communes aux Cerqueux
Samedi 28	Municipalité	Remise des prix des maisons fleuries
Décembre 2020		
Samedi 5	Anciens combattants	Commémoration des quatre communes aux Cerqueux
Samedi 5	Zoodo Toutlemonde Yargo	Soirée repas avec animation

# ASSOCIATIONS

A.E.E. Association Éducation et Enseignement

*Association propriétaire des bâtiments  
de l'école et de la salle paroissiale*



L'A.E.E. met à votre disposition la salle paroissiale pour vos repas de famille, vos réunions, moyennant un petit prix.

Elle vous propose également la location de matériel (tables, chaises) et vaisselle.

Nous souhaitons agrandir notre équipe de bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Venez nombreux.

**Responsable location de salle, de vaisselle :**

Monique JOLLY - ☎ : 02.41.55.04.33

**Responsable location de matériel :**

Roland SAUZEAU - ☎ : 06.82.35.69.66

## Club du Trézon

Chers amis, le confinement nous empêche de nous réunir. Le bureau pense à tous les adhérents, spécialement à ceux qui sont seuls. Dès que nous aurons l'autorisation, nous reprendrons nos après-midi de jeux du jeudi. Notre repas annuel de fin juillet n'aura pas lieu. Pour la reprise des concours, nous n'avons aucun renseignement.

Bon été à tous, avec vos familles. En faisant attention, nous avons la permission de recevoir nos enfants et petits enfants.

Le bureau

## Tout P'tit Monde



Étant en crise épidémique, liée au Covid-19, les membres du bureau ont le regret de vous annoncer que nous n'allons pas rouvrir les portes de l'association TOUT P'TIT MONDE.

De plus, ne trouvant pas de remplaçant pour le bureau lors des prochaines années, nous devons également procéder à l'arrêt de l'association. Une date d'assemblée extraordinaire vous sera communiquée ultérieurement.

## ACTT – Échange des savoirs

Création de tableaux en 3D, réalisée au fil des rencontres, le premier et troisième mardi de chaque mois à la salle des sports.

Rencontre conviviale, votre inscription auprès de :

Claudine GIRARD : 02 41 55 46 61

Colette PINEAU : 09 81 34 47 07



## ACTT – Bibliothèque « aTout'lire »

Votre bibliothèque a donc rouvert mi-juin, avec des modalités restrictives permettant de respecter les contraintes sanitaires : permanences le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à midi, accès autorisé aux seuls adultes ou ados de 14 ans et plus, limité à deux visiteurs simultanés et avec respect de la distanciation physique d'un mètre, port du masque et passage des mains au gel hydroalcoolique obligatoires, retour des ouvrages par simple dépôt à l'entrée...

Pour juillet, nous verrons si l'évolution éventuelle des dispositions gouvernementales nous permet d'assouplir ces modalités.

Retenez enfin que la bibliothèque « aTout'lire » sera fermée du 3 au 21 août inclus pour congés d'été. Réouverture le samedi 22 août.

Et pour ces vacances que vous passerez sans doute en France, profitez de la lecture pour vous évader ! « aTout'lire » peut vous y aider !





MAM Éveil & Malice  
Par l'association « L'Îlot Doudou »  
Accueil des enfants  
de 0 à 6 ans de 7h à 20h  
15 rue des Tisserands  
49360 TOUTLEMONDE  
Tél. 07 71 76 69 04  
Mail : [mameveiletmalice@gmail.com](mailto:mameveiletmalice@gmail.com)

### PORTE OUVERTE SAMEDI 4 JUILLET 2020 DE 9 h 30 À 12 h 00.

Dans le respect du protocole sanitaire, vous pouvez prendre rendez-vous, par mail ou par téléphone, afin d'éviter de patienter. Des places sont à pourvoir dans les mois à venir...



On se souviendra de cette fin d'année scolaire. Pendant le confinement, les élèves ont eu le plaisir de découvrir l'école à la maison. Grâce au travail de nos supers enseignants, ils ont continué à travailler sur le programme. La ré-ouverture de l'école s'est déroulée en 2 temps tout en respectant les nouvelles règles sanitaires. Le 14 mai, 120 élèves ont repris le chemin de l'école, deux jours par semaine, puis 20 autres enfants ont suivi le 2 juin.

C'est une dernière année assez mouvementée pour **Christine GAUTREAU**, enseignante en maternelle. Elle part profiter d'une retraite bien méritée.

« 22 ans avec Toutlemonde ! Un petit mot plein de reconnaissance pour une maîtresse qui a passé 22 rentrées au sein de l'école Abbé Louis Ferrand. Très investie dans l'équipe pédagogique, Christine, à travers ses qualités professionnelles a aussi démontré de nombreuses qualités personnelles comme la patience, la gentillesse, l'humour, le respect auprès des enfants et des familles. Merci pour toutes ces années ! Tendres mots à une maîtresse au grand coeur. »



Merci à M. Anthony CARNEIRO, « **LES SAVONS DE TOUTLEMONDE** » qui a offert à chaque élève un mini savon à leur retour en classe.

### LES ÉVÈNEMENTS DE LA RENTRÉE 2020-2021 :

**Lundi 31 août** : Pré-rentrée et temps de rencontre pour les petites sections

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre** : Rentrée des classes

**Jeudi 3 septembre** : Réunion de présentation des associations OGEC et APEL

**Septembre** : Fête de la rentrée

**Novembre** : Assemblée générale de l'OGEC et l'APEL

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA VIE DE L' ECOLE  
DE VOTRE ENFANT ?

**REJOIGNEZ L' OGEC**

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES VACANCES.**

*Prenez soin de vous et de vos proches !*

## Comité des fêtes



Nouveau bureau 2020 :

Président : Simon RIOTTEAU  
Trésorier : Pierre LE BRAS  
Secrétaire : Fabien GERMON

## Pétanque Loisirs Toutlemonde



Au revoir Jean-Claude

Le 3 juin 2020, Jean-Claude nous a quittés trop rapidement. Il était à l'origine de la création de l'association pétanque en 2015. Il a pris la fonction de trésorier qu'il a tenue avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme. Un homme de grande confiance qui animait les réunions avec ses idées qu'il savait défendre, très précieux pour l'organisation des concours. Un joueur apprécié de tous avec sa bonne humeur et son savoir pointer ou tirer. Pour tous les travaux sur le terrain, il était présent. Nous avons tous perdu un Ami. Au revoir Jean-Claude.

Suite à la levée du confinement nous avons mis en place un protocole sanitaire pour reprendre notre activité le 3 juin.

Notre challenge amical ayant été annulé, nous vous rappelons que le concours ouvert à tous aura bien lieu le 19 septembre.



## Concorde Tennis



Notre saison est terminée et il faut déjà préparer celle de l'année prochaine.

La Concorde Tennis Toutlemonde vous propose toujours autant de choix (**dès l'âge de 6 ans fille & garçon**) :

- le tennis en compétition,
- le tennis-loisir,
- des cours encadrés.

Et tout cela à des tarifs très attractifs et au sein d'une structure de qualité !

Si vous souhaitez découvrir le tennis, nous serons ravis de vous accueillir. Nous proposons des cours aux plus jeunes le mercredi après-midi et aux adultes les lundi et jeudi soir. De même, si vous voulez disputer des compétitions, nous avons des équipes engagées en championnat jeune et adulte. Et enfin, si vous souhaitez seulement jouer pour le plaisir, vous pourrez prendre aussi une licence-loisir.

Courant septembre, nous organiserons nos **portes-ouvertes** où chacun(e) pourra venir découvrir gratuitement notre activité. Nous communiquerons cette date plus tard.

N'hésitez pas à nous contacter :

**Tél. : 06 72 12 62 60**

**Mail : [dominique.solde@wanadoo.fr](mailto:dominique.solde@wanadoo.fr)**

**concordetennis.overblog-blog.com**

**Facebook : concorde tennis**



## Badminton



Le club de badminton « Les fous du volant Toutlemondais » tire une nouvelle bonne note cette année. Les adhérents de tous les âges et de tous les niveaux sont assidus et dynamiques. Nos créneaux d'entraînement sont le lundi et le mercredi de 20h à 22h. Une partie de la séance est faite sous forme de jeux libres et la seconde avec un regroupement par niveau. Le badminton reprendra le lundi 31 août à 20h et nous aurons probablement la présence d'un entraîneur une fois par mois. Nous sommes actuellement 25 adhérents et nous participons à un championnat loisir avec les clubs des alentours sur la base du volontariat de chaque adhérent. Convivialité, respect et bonne humeur sont les maîtres mots de notre association alors n'hésitez pas il ne manque plus que vous. Venez tester votre forme dès la reprise des cours le lundi 31 août 2020.

## Gymnastique Toutlemondaise

Abdos, cuisses, articulations, dos, épaules, tout y passe ! Du renforcement musculaire, des étirements, de l'équilibre, tout est bon pour entretenir sa forme !

Une heure par semaine pour :

- me bouger un peu car j'ai une vie trop sédentaire,
- garder ma souplesse pour bien vieillir,
- retrouver la forme en douceur après une grossesse,
- compléter ma sortie footing du week-end.

Bref toutes les raisons sont bonnes, même l'envie de papoter entre amis !

Sous la conduite d'un animateur diplômé d'État en culture physique et musculation, dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale et au rythme de chacun, nous travaillons notre forme physique.

Hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, venez nous rejoindre à la salle des sports :

- **le mardi soir de 20h05 à 21h05,**
  - **le mercredi matin de 9h30 à 10h30.**
- Vous hésitez : testez vous-mêmes, deux séances d'essai vous sont offertes !**

Vous trouverez toutes les modalités d'inscriptions sur le coupon inséré dans ce bulletin, disponible aussi dans les commerces toutlemondais. Suite à une saison raccourcie pour des raisons indépendantes de notre volonté et bien connues de tous, nous choisissons de ne pas augmenter notre tarif cette année encore. Profitez-en !

## USTM



Cette deuxième partie de saison 2019-2020 a été perturbée dans un premier temps par les conditions météorologiques puis dans un deuxième temps par la crise sanitaire que nous avons tous subie avec le confinement et l'arrêt de toute activité sportive

collective à partir de mi-mars. Tous les classements de championnats ont été établis sur la base des résultats acquis avant mi-mars.

Il en ressort que toutes nos équipes seniors se maintiennent dans leurs divisions respectives. Néanmoins toutes les manifestations (tournoi du 1<sup>er</sup> mai...) ont dû être reportées voire annulées.

Un des événements marquants de cette fin de saison est la fusion de l'USTM avec le club voisin de Saint-Pierre-des-Échaubrognes (ASSP) qui est la suite logique de la collaboration entreprise chez les jeunes des catégories U9 à 17 qui évoluent déjà depuis plusieurs années sous les couleurs de l'USTM. À cette occasion l'Union Sportive Toutlemonde Maulévrier (version 2011) va devenir l'Union Saint-Pierre Toutlemonde Maulévrier (version 2020) avec un nouveau logo et de nouvelles couleurs noire, rouge, vert et jaune. Le projet sportif restera le même, axé sur la formation de nos jeunes. L'organisation du club sera conservée intégrant bien évidemment des membres de l'ex ASSP. Vous aurez le plaisir de pouvoir venir soutenir nos équipes sur les terrains de nos trois communes.

Le Groupement de Jeunes Maulézières pour les catégories U15 et U17 a été reconduit pour quatre années supplémentaires.

L'assemblée générale a été reportée au 12 septembre à 11h au stade de Saint-Pierre-des-Échaubrognes. Vous êtes cordialement invités et nous vous y attendons nombreux.

La responsabilité du groupe Seniors est confiée à Carlos MAGHALAES tandis qu'à l'École de Football Antoine LE BOURHIS sera désormais épaulé par Cyril BAUDOIN ainsi que de nombreux éducateurs bénévoles.

Pour celles et ceux qui veulent venir supporter nos équipes le samedi et le dimanche, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles sur nos terrains de Maulévrier, de Saint-Pierre-des-Échaubrognes et de Toutlemonde.



--- VIE DU CLUB ---

" Nous y avons cru mais..."

Suite au premier bulletin d'alerte publié au mois de mars sur notre page facebook, aux différents mails envoyés aux familles des licenciés, aux différents échanges avec la mairie et les clubs environnants, force est de constater que nous avons aujourd'hui les poings liés.

Tout d'abord aucun retour des familles, ni d'habitants de la commune nous démontrant que notre combat de conserver un club de basket a du sens et une vraie raison d'être.

Ensuite nous subissons une décision qui vient de nous être communiquée de la part du club d'Yzernay, mettant fin à toutes les ententes d'équipes mises en place depuis deux ans dans le but de se soutenir mutuellement dans la constitution d'équipe. Par facilité et simplicité, ces derniers préfèrent faire sans nous ayant de leur côté la capacité de le faire.

Outre le fait de ne pas avoir de nouveaux bénévoles pour nous aider, nous sommes donc face à une décision extérieure qui a un impact direct sur la vie de notre club puisque à nous tout seul nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de créer des équipes.

Si certains jeunes souhaitent s'inscrire, il est donc grand temps de nous le faire savoir. Sans cela nous devons diriger nos jeunes dans quelques jours vers d'autres clubs et ne pourrons qu'espérer que les jeunes enfants de la commune d'aujourd'hui prennent la relève dans quelques années pour ne pas voir le club se fermer sur la commune.

La fin de saison est bien là malgré la crise sanitaire et nous nous devons de prendre des décisions pour la rentrée.

En voici les grandes lignes:

- Report de l'assemblée générale le **samedi 5 septembre prochain** (11h salle des sports). Nous avons besoin de vous pour penser collectivement à l'avenir du club alors rejoignez-nous avant qu'il ne soit trop tard.

- Maintien du Basket Loisirs Hommes et femmes (en semaine matchs et/ou entraînements). Les deux équipes sont en mesure d'accueillir de nouveaux joueurs.

- Maintien des deux créneaux de multisports enfants avec Delphine (4-5 ans le vendredi soir de 17h à 18h ou 18h à 19h) - **Inscriptions le 5 septembre à 10h à la salle des sports (prévoir un nouveau certificat médical pour tous).**

- Possibilité d'un maintien de Baby-Basket en fonction du nombre d'enfants (5/6 ans le mardi soir de 17h à 18h) - pas de matchs juste 5/6 plateaux dans l'année le samedi.

Les finances de l'association sont bonnes, Toutlemonde est une commune qui accueille chaque année de nouveaux arrivants alors même si l'inquiétude a pris le dessus, la flamme n'est pas encore éteinte et nous ferons notre possible pour maintenir les activités pour les petits et les loisirs. Mais nous avons besoin de vous!

Le Bureau

Toutlemonde Solidarité Transport

En cette période où l'aide aux autres est mise en avant, l'association Toutlemonde Solidarité Transport rappelle que ce service s'adresse à toute personne ayant un besoin de transport, même très court. Il peut être ponctuel ou régulier. Les raisons peuvent être multiples : soins médicaux, pharmacie, courses, visites à des proches, loisirs, etc.



Pour demander un transport, appelez directement un chauffeur bénévole. La liste est disponible sur le site Internet ou à la mairie.

Une petite participation aux frais vous sera demandée.

Renseignements auprès des trois responsables :

Catherine TERRIER 06 86 24 06 39  
Roger CHACUN 02 41 55 53 59  
Paul BOUYER 06 77 37 08 39

### Rappel de la réglementation sur les nuisances sonores



Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- ♦ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- ♦ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ♦ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La nuit, est considérée comme une infraction, une gêne occasionnée entre 22 h et 7 h.

### Règlementation des feux de déchets végétaux



Le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs de déchets issus de la taille ou de la tonte par des particuliers est **strictement interdit en agglomération**.

Une dérogation est tolérée, **en dehors des zones urbaines**, entre 11h et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février et entre 10h00 et 16h30 les autres mois, hors les mois faisant l'objet d'interdiction notamment au titre du risque incendie.

### Installation de piscine

Une piscine enterrée nécessite une déclaration de travaux. Vous aurez besoin d'un permis de construire dans le cas où le bassin de votre piscine fait plus de 100 m<sup>2</sup>, si elle est couverte par un abri de piscine et si sa hauteur est supérieure à 1,80 m. Beaucoup pensent que l'installation d'une piscine hors sol se fait sans démarches, ce qui n'est pas toujours le cas.

**La déclaration de travaux est nécessaire si la surface de la piscine hors sol dépasse 10 m<sup>2</sup> et si elle est installée plus de 3 mois dans l'année.** Dans ce cas, un dossier doit être déposé en mairie. L'installation d'une piscine peut entraîner une hausse des impôts locaux.



N'oubliez pas de prévoir les dispositifs de sécurité obligatoires.

Attention aux bruits ! Ils suivent la même réglementation que pour l'arrêté préfectoral « sur les bruits du voisinage ».

**Tous les bruits abusifs sont gênants. Respectez vos voisins.**

### Appel au civisme



Aux beaux jours, se promener est une activité très répandue. Cependant, il faut faire attention à l'endroit où l'on se trouve. En effet, certains endroits et prairies sont privés.

Cela peut entraîner quelques désagréments : des barrières de champ restent ouvertes alors que des animaux s'y trouvent et peuvent par la suite s'échapper ; des déchets sont retrouvés ; s'aventurer dans un champ peut représenter un danger pour les promeneurs de par la présence d'animaux (taureaux...).

## FERMETURES EXCEPTIONNELLES de la mairie le samedi matin en juillet et août 2020

Ces fermetures concernent les samedis :

- 18, 25 juillet 2020,
- 1, 8, 15 août 2020.

En contrepartie, le secrétariat sera ouvert les mercredis :

- 15, 22, 29 juillet 2020,
- 5, 12 août 2020.



Les abonnements scolaires pour la rentrée 2020 / 2021 sont disponibles sur le site internet [www.choletbus.fr](http://www.choletbus.fr) ou sur l'application Choletbus. Pour plus de renseignements, [accueil.tpc@choletbus.fr](mailto:accueil.tpc@choletbus.fr) ou 02.41.62.65.65

## Groupement Achat Fuel 2020

Date de commande	Date de livraison
Jeudi 2 juillet	Mercredi 8 juillet
Jeudi 3 septembre	Mercredi 9 septembre
Jeudi 5 novembre	Jeudi 12 novembre

### Contacts :

Pour la commande : [roland.sauzeau@wanadoo.fr](mailto:roland.sauzeau@wanadoo.fr)

Roland SAUZEAU au 06.82.35.69.66

Pour les prix :

François CRÉTIN au 02.41.55.53.16



## Information

Le recyclage des textiles usagés est à l'arrêt au niveau international.

Nous vous informons que les bornes de textiles vont être retirées.

L'Agglomération du Choletais fait de nouveau appel à votre civisme et vous demande de bien vouloir **conserver vos sacs fermés chez vous** en attendant une reprise des filières de valorisation.

Si ce n'est pas possible, nous vous invitons à les déposer en Déchetterie.

Merci pour votre compréhension, prenez soin de vous et des autres

## LOISIRS

### Honneur à nos élus

Au sortir des récentes élections municipales, il n'est pas inintéressant de se remémorer le passé. Ainsi, sauriez-vous redonner à chaque maire le mandat qui lui revient ?

- |                         |                 |
|-------------------------|-----------------|
| -A- Augustin Pineau     | - 1- 1864-1870  |
| -B- Yves de Saint-Seine | - 2- 1870-1888  |
| -C- Alphonse Cesbron    | - 3- 1888-1900  |
| -D- Jean-Claude Perrain | - 4- 1900-1019  |
| -E- Michel Cochin       | - 5- 1919-1943  |
| -F- Étienne Formon      | - 6- 1943-1953  |
| -G- Auguste Chéron      | - 7- 1953-1969  |
| -H- Jacques Bou         | - 8- 1969-1983  |
| -I- Yves de Saint-Seine | - 9- 1983-2001  |
| -J- Étienne Formon      | - 10- 2001-2008 |
| -K- Francis Belouard    | - 11- 2008-2020 |

Réponses dans notre prochaine publication.

## Bulletin Hiver 2019

### RÉPONSES

#### Les événements d'août 1944



« Notre-Dame de la Paix », telle fut donc l'appellation donnée à cette statue érigée en 1947 au niveau du Puy du Four afin de rendre grâce à la Vierge pour sa protection lors des événements d'août 1944.



# INFORMATIONS UTILES

## Congés d'été 2020

Artisans - Commerçants	Fermeture
Du Blé au Pain	Du 27/07 au 17/08 inclus
Aqualys	Du 18/07 au 30/08
Toutlemonde Automobiles	Fermeture le samedi matin en juillet et août
A2CI	Du 12/08 au 26/08
Gîte de la Chimbaudière	Ouvert toute l'année
Flo Couture	Du 04/08 au 31/08 inclus
BARBOT Louis-Marie	Du 03/08 au 21/08 inclus
CESBRON Arnaud	Du 15/08 au 06/09
L'atelier de coiffure	Du 10/08 au 15/08
Marion Coupes et couleurs	Du 27/07 au 17/08
Atlantic Multi Services	Du 01/08 au 22/08
France Désamiantage	Du 01/08 au 22/08
M. DUCHON – Menuisier Charpentier	Du 01/08 au 23/08 inclus
AGENCE POSTALE	Du 03/08 au 29/08
Bibliothèque	Du 03/08 au 21/08 inclus

## ÉTAT CIVIL



### Félicitations

#### Naissances

Emma DAGUZÉ, née le 28/11/2019  
Eléonore TREMBLAIS, née le 09/12/2019  
Chelsea VILBERT POTEAU, née le 04/01/2020  
Judy BUÉE, née le 08/02/2020  
Eloann CAILLAUD, né le 07/03/2020  
Chloé MALLÈVRE, née le 12/03/2020

\*\*\*\*\*

#### Décès

Delphine ABANE, le 02/12/2019  
Jacqueline RIGAUDEAU, le 12/01/2020  
Roseline CESBRON, le 16/03/2020  
Jean-Claude BOILEAU, le 03/06/2020

*Toutes nos condoléances*

## Mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

**Mercredi :** Fermeture du secrétariat

**Samedi :** 9h00 – 12h00

Permanences du Maire :

**Le lundi et le samedi matin sur rendez-vous**

**N° de téléphone : 02 41 55 02 16**

**N° fax : 02 41 55 50 58**

**N° d'urgence : 06 72 07 09 59**

**Adresse courriel :**

mairie-sg.toutlemonde@wanadoo.fr

**Site Internet :** <http://www.toutlemonde.fr>

## Agence postale

**Lundi :** 14h15 – 16h30

**Mardi, jeudi, vendredi :**

9h00 – 11h00 / 14h15 – 16h30

**Mercredi :** 14h15 – 16h45 (nouveau)

**Samedi :** 9h00 – 11h30

**N° de téléphone : 02 41 55 02 00**

## Bibliothèque

**Mercredi, vendredi :** 16h30 – 18h30

**Samedi :** 10h00 – 12h00

**N° de téléphone : 02 41 55 76 67**

**Courriel :**

bib\_toutlemonde@choletagglomeration.fr

## ÉCOPOINT

### La Blanchardière à CHOLET

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h,  
le dimanche de 9h30 à 12h.

## Ordures ménagères

**Déchets ménagers :**

Le vendredi après-midi, **les semaines paires.**

**Le tri sélectif :**

Le vendredi après-midi, **les semaines impaires.**

## Autres N° utiles

Gendarmerie (Vezins) : 02 41 64 40 02

Pompiers (Cholet) : 18 ou 112

Transport (Cholet Bus) : 02 41 62 65 65

Médecin de garde : 116 117